

**DEMANDES D'AUTORISATION**  
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 21 novembre 2018, à compter de 13 h,  
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,  
101, promenade CentrepoinTE

**Dossier n<sup>os</sup> :** D08-01-18/B-00381 à D08-01-18/B-00383  
**Propriétaire(s) :** R.A.M.D Holdings Inc.  
**Emplacement :** 79, 81, 83, avenue Daly  
**Quartier :** 12 - Rideau-Vanier  
**Description officielle :** partie du lot 4 (Nord de l'avenue Daly), plan enregistré 6  
**Zonage :** R4T S69  
**Règlement de zonage :** 2008-250

**OBJET DES DEMANDES :**

La propriétaire souhaite lotir son bien-fonds en trois parcelles distinctes en vue d'établir des titres fonciers distincts pour chacune des trois maisons en rangée existantes.

**AUTORISATION REQUISE :**

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions. La propriété est représentée par les parties 1 à 3 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00381	7,04 m	20,02 m	135,6 m <sup>2</sup>	1	79, av. Daly, une maison en rangée
B-00382	6,76 m	19,96 m	134,5 m <sup>2</sup>	2	81, av. Daly, une maison en rangée
B-00383	6,42 m	19,90 m	134,0 m <sup>2</sup>	3	83, av. Daly, une maison en rangée

L'approbation des demandes aura comme effet de créer trois parcelles distinctes. Toutes les parcelles seront non conformes aux exigences du Règlement de zonage. Pour régulariser la situation actuelle, des demandes de dérogations mineures D08-02-18/A-00377 à D08-02-18/A-00379 ont été présentées et seront étudiées en même temps que les présentes.